

Département de la santé et de l'action sociale  
**Direction générale de la santé (DGS)**



Moyen d'identification électronique

**VaudID-santé**

## Conditions Générales d'Utilisation

La DGS ne peut être tenue pour responsable des conséquences directes ou indirectes de l'utilisation des informations contenues dans ce document.

La Direction générale de la santé du canton de Vaud se réserve le droit d'apporter des modifications à tout produit ou service décrit dans ce document, à tout moment et sans préavis.

## 1 Cadre légal

Le moyen d'identification électronique **VaudID-santé** pour l'accès en ligne au dossier électronique du patient (DEP) est notamment soumis :

- À la loi fédérale du 19 juin 2015 sur le dossier électronique du patient (LDEP ; RS 816.1)
- À l'ordonnance fédérale ODEP-DFI, annexe 8 : Critères techniques et organisationnels de certification applicables aux moyens d'identification et à leurs éditeurs (profil de protection pour moyens d'identification RS 816.111.1).

## 2 Champ d'application

Les présentes conditions générales d'utilisation (CGU) ne sont valables que pour la VaudID-santé.

Le service DEP auquel la VaudID-santé certifiée donne accès est régi par ses propres CGU.

## 3 Description du service

La VaudID-santé est une solution certifiée pour une identification et authentification sûre de l'utilisateur qui souhaite accéder en toute sécurité en ligne à son DEP.

Il s'agit d'une solution souveraine de L'Etat qui garantit que la délivrance des identités numériques demeure entre les mains de l'Etat et qu'elle soit respectueuse de la protection des données des utilisateurs.

L'Etat assure le rôle d'autorité d'enregistrement et gère seul le cycle de vie des VaudID-santé (délivrance, identification, modification, annulation et support aux utilisateurs). Il est également le seul à avoir accès aux données des VaudID-santé.

## 4 Tarif

La VaudID-santé est proposée gratuitement aux citoyennes et citoyens et aux professionnelles et professionnels de la santé du canton de Vaud pour l'utilisation du DEP.

## 5 Protection des données

### 5.1 Principe général

L'Etat s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires permettant de garantir la sécurité et la confidentialité des informations fournies par l'utilisateur.

L'utilisation de la VaudID-santé est à cet égard notamment soumis à la loi du 11 septembre 2007 sur la protection des données personnelles (LPrD; BLV 172.65) et au règlement d'application de la loi du 29 octobre 2008 (RLPrD, BLV 172.65.1) qui prévoit que les données personnelles doivent être protégées contre tout traitement illicite par des mesures organisationnelles et techniques appropriées.

### 5.2 Utilisation des données

Le Canton de Vaud s'engage à ne pas communiquer les informations et documents transmis par l'utilisateur à des tiers.

Les données personnelles ne seront pas utilisées par l'Etat de Vaud à des fins statistiques, sans avoir été dûment anonymisées au préalable.

## 6 Acceptation et respect

Les CGU doivent être acceptées par l'utilisateur lors de sa demande d'inscription en ligne pour la VaudID-santé. Ce consentement préalable est nécessaire à l'utilisation des services offerts par le VaudID-santé.

Par son consentement, l'utilisateur se soumet au respect des CGU. En cas de violation des CGU, l'accès de l'utilisateur aux services peut être limité, suspendu ou révoqué, en fonction de la gravité de la violation.

## 7 Amendement

Le Canton de Vaud est en droit de modifier, en tout temps et sans préavis, les présentes CGU ainsi que tout document complémentaire afférant à la VaudID-santé en postant en ligne les nouvelles conditions applicables aux services.

Ces modifications entrent en vigueur avec effet immédiat au moment de leur publication sur la VaudID-santé et sont automatiquement incorporées aux présentes CGU.

Si l'utilisateur refuse d'accepter les nouvelles CGU et les documents complémentaires éventuels, cela entraîne sa désinscription de la VaudID-santé.

## 8 Langue

Les présentes CGU sont rédigées en français et seule cette version fait foi.

## 9 Conditions d'inscription au service

L'accès à la VaudID-santé est ouvert à toute personne acceptant de se soumettre aux présentes CGU et remplissant les conditions suivantes :

- *Avoir au moins 16 ans*
- *Disposer d'un téléphone mobile pour la réception de messages SMS et avez accès à l'email personnel*
- *Résider dans le canton de Vaud et / ou travaille dans le canton de Vaud en tant que professionnel.le de la santé*

*ET*

- *Être titulaire d'une carte d'identité suisse ou d'un passeport suisse*

*OU*

- *Être titulaire d'un permis de séjour pour étrangers (B, C, Ci, F, G, L, N, S)*

*OU*

- *Être titulaire d'une carte de légitimation du DFAE*

L'utilisateur crée son compte utilisateur VaudID-santé en ligne sur le site <https://register.sante.vaudid.ch> et s'engage à fournir des informations exactes et conformes à la réalité.

## 10 Vérification de l'identité de l'utilisateur

La criticité des informations stockées dans le DEP peut attirer l'attention de personnes malveillantes, aussi les intérêts de toutes les parties prenantes doivent être défendus. Pour cela, toute personne désirant posséder une VaudID-santé et ouvrir un DEP doit utiliser les moyens mis à sa disposition afin de sécuriser les accès à ses données personnelles et faire vérifier son identité auprès d'un lieu d'identification.

## 11 Effacement du compte utilisateur en cas d'absence d'identification physique

A partir de la création en ligne du compte utilisateur VaudID-santé, l'Etat enverra tous les deux (2) mois un rappel par email aux utilisateurs qui n'auront pas encore effectué leur identification physique et la validation de leurs documents d'identité dans un lieu d'identification de l'Etat, soit les deux prérequis pour pouvoir utiliser la VaudID-santé avec le DEP.

Dans l'hypothèse où, six (6) mois après la création du compte utilisateur VaudID-santé et après l'envoi du troisième et dernier rappel, l'utilisateur n'a pas effectué son identification physique et la validation de ses documents d'identité dans un lieu d'identification de l'Etat, cela aura pour conséquence que l'Etat sera en droit d'effacer sans autre préavis le compte utilisateur avec toutes les informations du demandeur qui y seront contenues.

## 12 Désinscription

L'utilisateur peut, en tout temps et sans avoir à fournir de raison, se désinscrire de la VaudID-santé.

Cette désinscription entraîne la suppression de son compte utilisateur avec effet immédiat.

Une désinscription ne fait pas obstacle à une nouvelle inscription.

Le décès d'un utilisateur entraîne les mêmes effets qu'une désinscription.

## 13 Désactivation

L'Etat se réserve la possibilité, suite à un courriel d'avertissement, de désactiver un compte.

## 14 Authentification

Il est automatiquement demandé à l'utilisateur de s'inscrire avec une authentification forte.

La VaudID-santé utilise un code SMS comme deuxième facteur d'authentification.

## 15 Modalités d'utilisation

### 15.1 Support technique

En cas de questions, si des messages inhabituels apparaissent ou si un problème survient, la connexion doit être immédiatement interrompue et le problème rapporté au support technique.  
<https://prestations.vd.ch/pub/101098/>

### 15.2 Equipement de l'utilisateur

L'utilisation de la VaudID-santé requiert une connexion et un Navigateur Internet, ce dernier devant être configuré pour autoriser les Cookies de session et/ou Cookies permanents.

### 15.3 Accessibilité du service

Toute évolution, modification et/ou suspension sans préavis des services en ligne, pour des raisons de maintenance ou pour tout autre motif jugé nécessaire, est réservée.

#### 15.4 Responsabilité de l'utilisateur

L'utilisateur s'engage à choisir un mot de passe qui ne puisse pas être deviné par des tiers.

L'utilisateur s'engage en outre à garder strictement confidentiels ses identifiants et éléments de sécurité (nom d'utilisateur, mot de passe et questions de contrôle d'authentification, courriels transmis par l'Etat de Vaud).

En cas de soupçon d'abus relatifs à son identité numérique, l'utilisateur s'engage à prendre contact immédiatement avec le support technique.

Le Canton de Vaud n'est pas responsable des dommages directs et indirects causés à l'utilisateur du fait de l'utilisation des identifiants de ce dernier par un tiers.